

SuperSonic Imagine annonce avoir reçu une offre du groupe Hologic en vue de l'acquisition de 100% du capital de la Société au prix de 1,50 euro par action

- Acquisition envisagée par Hologic d'un bloc de contrôle représentant environ 46% du capital
- Projet d'offre publique d'achat suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire

Aix-en-Provence, le 20 juin 2019 - 22h01 - SuperSonic Imagine S.A. (Euronext Paris : SSI, FR0010526814, la « Société » ou « SuperSonic Imagine »), société spécialisée dans l'imagerie médicale par ultrasons (échographie), annonce que son Conseil d'administration s'est réuni ce jour pour prendre acte de la remise par Hologic, Inc., (Nasdaq : HOLX) d'une offre ferme, sous conditions, aux termes de laquelle, à la suite de l'acquisition envisagée par Hologic (ou l'un de ses affiliés) (« Hologic ») d'un bloc de contrôle dans SuperSonic Imagine (l'« Acquisition Envisagée »), Hologic déposerait un projet d'offre publique d'achat en numéraire suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire, portant sur le solde des actions de la Société, au prix de 1,50 euro par action, soit environ 35 millions d'euros pour les 23.416.935 actions de la Société en circulation à ce jour (l'« Offre »). Conformément à la réglementation applicable, l'Offre porterait également sur les bons de souscription d'actions et les obligations convertibles de la Société dans l'hypothèse où leurs détenteurs ne concluraient pas un accord distinct avec Hologic. Dans ce cadre, la Société et ses principaux actionnaires ont octroyé ce jour à Hologic une exclusivité de négociations. L'Acquisition Envisagée est soumise, notamment, à la consultation des organes représentatifs du personnel de SuperSonic Imagine, ainsi qu'à l'obtention d'un rescrit ou, le cas échéant, d'une autorisation du Ministère de l'Economie et des Finances au titre du contrôle des investissements étrangers et d'un avis favorable du Conseil d'administration de SuperSonic Imagine sur l'intérêt de l'Offre et sur les conséquences de celle-ci pour la Société, ses actionnaires et ses salariés, au vu notamment des conclusions du rapport de l'expert indépendant nommé ce jour par le Conseil d'administration de la Société.

« L'objectif de SuperSonic Imagine est de se donner les moyens d'accélérer sa croissance commerciale en continuant d'investir dans l'innovation et en améliorant son excellence opérationnelle. Pour ce faire, nous recherchons un partenaire qui puisse non seulement nous soutenir financièrement dans ce développement mais également nous aider à pénétrer les marchés beaucoup plus rapidement, tout particulièrement le marché américain, et à nous accompagner dans l'optimisation de nos process afin de pouvoir améliorer la satisfaction de nos clients. Ce projet d'acquisition de SuperSonic Imagine par Hologic satisfait à l'ensemble de nos objectifs stratégiques et nous permettra de développer l'activité Ultrasons au sein d'un groupe qui partage les mêmes valeurs que les nôtres : la forte importance de l'innovation, la contribution à l'amélioration de la santé, la valeur ajoutée des relations avec les cliniciens et l'importance de l'humain au sein de l'entreprise. Je suis ravie de cette opportunité qui se présente pour SuperSonic Imagine car je suis convaincue que cela permettra d'écrire une nouvelle page de l'histoire de cette belle entreprise. » déclare **Michèle Lesieur, Directrice générale** de SuperSonic Imagine.

Comme l'a déclaré **Pete Valenti, Président de la division « Breast and Skeletal Health Solutions »** d'Hologic : *« l'acquisition de SuperSonic Imagine renforcera notre stratégie visant à fournir des solutions complètes de dépistage, d'intervention et de chirurgie dans le continuum des soins de santé mammaire.*

Les ultrasons jouent un rôle de plus en plus important dans le diagnostic du cancer du sein, et nous sommes convaincus que SuperSonic Imagine propose une technologie supérieure qui se traduit par de meilleurs résultats cliniques pour les patients atteints du cancer du sein, ainsi que pour ceux atteints de maladies du foie et de la prostate. ».

L'Acquisition Envisagée porterait sur l'acquisition par Hologic, qui ne détient actuellement aucun titre de SuperSonic Imagine, d'un bloc de 10.841.409 actions représentant environ 46% des actions émises par la Société auprès de ses cinq principaux actionnaires, à savoir Bpifrance, Andera Partners, Auriga Partners, Mérieux Participations et CDC PME Croissance qui céderaient ainsi la totalité de leurs actions au prix de 1,50 euro par action.

Immédiatement après la réalisation de l'Acquisition Envisagée, Hologic déposerait un projet d'offre publique d'achat en numéraire suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire, portant sur le solde des actions en circulation de la Société au prix de 1,50 euro par action. Le prix proposé dans le cadre de l'Offre représente une prime de 42,9% sur le cours de clôture au 19 juin 2019 et une prime de 45,7% sur le cours moyen pondéré par les volumes au cours des 60 jours de négociation courant jusqu'à la date de remise de l'offre incluse, soit le 19 juin 2019.

Ce projet d'Offre ne serait soumis à aucune condition suspensive. Il est néanmoins rappelé qu'en application des dispositions de l'article 231-9, I du règlement général de l'AMF, l'Offre serait caduque si, à sa date de clôture, l'initiateur ne détenait pas un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société supérieure à 50%.

La clôture de l'Offre pourrait intervenir avant la fin de l'année 2019.

L'Offre serait suivie d'un retrait obligatoire si les conditions légales et réglementaires alors applicables étaient remplies.

Le Conseil d'administration de la Société a également désigné, ce jour, Accuracy représenté par Monsieur Henri Philippe en qualité d'expert indépendant qui sera chargé, conformément aux dispositions des articles 261-1 I, 1°, 2°, 4° et 5° et II du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF »), de remettre un rapport sur les conditions financières du projet d'Offre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunira avant la réalisation de l'Acquisition Envisagée afin de se prononcer sur l'intérêt de l'Offre et sur les conséquences de celle-ci pour SuperSonic Imagine, ses actionnaires et ses salariés, au vu des conclusions du rapport de l'expert indépendant susvisé et de l'avis devant être rendu par les instances représentatives du personnel de SuperSonic Imagine.

Il est précisé que la réalisation de l'Offre est soumise à la décision de conformité de l'AMF sur le projet d'Offre et, en particulier, sur les conditions financières de l'Offre (en ce compris le retrait obligatoire).

À propos d'Hologic, Inc.

Hologic, Inc. est une société de technologie médicale innovante dont l'objectif premier est d'améliorer la santé et le bien-être des femmes grâce à la détection et au traitement. Pour plus d'informations sur Hologic, rendez-vous sur le site www.hologic.com. Hologic, Focal, Faxitron et Viera sont des marques et/ou marques déposées d'Hologic, Inc. et/ou de ses affiliés aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

À propos de SuperSonic Imagine

SuperSonic Imagine est une société de technologie médicale (Medtech) spécialisée dans l'imagerie échographique. La Société conçoit, fabrique et commercialise une plateforme échographique dont la technologie exclusive ultrarapide (UltraFast™) a donné naissance à de nouveaux modes d'imagerie, aujourd'hui devenus des standards dans le parcours de soins non-invasifs pour la caractérisation des maladies du sein, du foie ou de la prostate. Le premier mode innovant UltraFast™ est l'élastographie ShearWave® (SWE™), qui permet aux médecins de visualiser et d'analyser instantanément la dureté des tissus, information capitale pour le diagnostic de nombreuses pathologies. À ce jour, plus de 600 publications valident les bénéfices de ses technologies. Le dernier né de la gamme Aixplorer®, Aixplorer MACH® 30, introduit une nouvelle génération d'imagerie UltraFast™ permettant l'optimisation de l'ensemble des modes d'imagerie innovants : ShearWave PLUS, Doppler UltraFast, Angio PL.U.S, TriVu. Avec plus de 2 300 échographes installés dans le monde, SuperSonic Imagine est présente dans plus de 80 pays et ses principaux marchés sont la Chine, les États-Unis et la France. Les revenus du groupe pour l'exercice 2018 s'élèvent à 24,6 M€. SuperSonic Imagine est une société cotée sur Euronext (symbole : SSI). Pour plus d'information, rendez-vous sur www.supersonicimagine.fr.

Contacts

NewCap

Investor Relations

Thomas Grojean / Nicolas Merigeau

supersonicimagine@newcap.eu

+33 1 44 71 98 55

Avertissement

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. L'Offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'Offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'Offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'Offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

SuperSonic Imagine décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.